



# Le Petit Farguais

Bulletin municipal Décembre 2020 N° 60



**Merci!**

**Centenaire d'André Bouchon**



Photo Rose Pons



**Tirage lots Téléthon**



**Mairie**

Mardi 8h00-12h30 / 13h30 -17h30  
 Jeudi 8h00 - 12h00  
 Vendredi 8h00 - 12h30 / **13h00 - 17h00**  
*Fermé au public*

**Téléphones :**

Secrétariat 05 53 93 07 42  
 Maire : 05 53 93 56 94  
 Mobile : 06 24 82 18 96  
 Garderie : 05 53 93 56 93

**Internet :**

mail : [mairiefarguessurourbise@collectivite47.fr](mailto:mairiefarguessurourbise@collectivite47.fr)  
 site : [www.farguessurourbise.fr](http://www.farguessurourbise.fr)



lundi 7h15 - 12h15  
 mardi 8h30 - 12h00  
 jeudi 8h30 - 12h00  
 vendredi 8h30 - 12h00  
 Téléphone : 05 53 93 04 64

**Déchetterie Casteljaloux**

lundi 9h00 - 12h00 14h00 - 17h00  
 mardi 14h00 - 17h00  
 mercredi 14h00 - 17h00  
 jeudi 9h00 - 12h00  
 vendredi 9h00 - 12h00 14h00 - 17h00  
 samedi 9h00 - 12h00 14h00 - 17h00

**Téléphone : 05 53 83 34 27**

**Déchetterie Houeilles**

mercredi 13h30 - 17h30  
 vendredi 13h30 - 17h30  
 samedi 13h30 - 17h30

**Etat civil**

**Naissance :**

Duthil Candelon Charlotte le 11/09/20

**Décès :**

Lapeyre Yves le 05/02/20  
 Toussaint Roland le 20/03/20  
 Lobbé Norbert le 31/03/20  
 Mathieu Catherine le 25/04/20

Labazie Jacqueline le 27/06/20  
 Nguyen Van Hai Thierry le 28/06/20  
 Laulan Simone le 31/07/20  
 Dubrunet Jacqueline le 12/09/20  
 Prendin Giuseppe le 11/11/20  
 Dunogué Patricia le 13/11/20

**NOËL, fête du solstice d'hiver.**

Il y a bien longtemps, dix mille ans, cent mille ans, un million d'années peut-être, les premiers hommes adoraient le Soleil, car il leur apportait lumière et chaleur. Ils avaient constaté, au cours d'observations transmises de génération en génération, que le Soleil descend sur l'horizon pendant une certaine période (un semestre) et remonte sur l'horizon dans le même temps.

Pour observateurs qu'ils étaient, nos ancêtres n'en étaient pas moins superstitieux et, au fur et à mesure qu'on se rapprochait du solstice d'hiver, date à laquelle le Soleil est au plus bas dans le ciel, la peur s'emparait d'eux. C'était la peur de voir disparaître l'astre et de voir plonger la Terre dans les ténèbres éternelles. Alors, au moyen de sapins qui ne manquaient pas à cette époque, ils allumaient de grands feux, de gigantesques feux, autour desquels ils invoquaient et suppliaient le Soleil-Dieu de ne pas disparaître.

Le Soleil entendait leurs prières, car, après quelques jours d'hésitation, il ne manquait jamais de remonter dans le ciel.

Ainsi se transmet le culte du Soleil de siècle en siècle, de peuplade en peuplade, d'ethnie en ethnie, de civilisation en civilisation.

Chez les Grecs, par exemple, à l'époque d'Homère, il y a trois mille ans, le jour au cours duquel on mangeait le gâteau en forme de disque solaire s'appelait Epiphanès, car on célébrait l'apparition du Soleil le premier jour de son cycle ascendant.

Plus tard, chez les Romains, on célébrait à cette même période de l'année la Fête du Soleil Invaincu (Solis Invicti) qui n'était autre que la prolongation, sous une forme adaptée à la civilisation romaine, du culte des premiers hommes.

Puis Jésus naquit, discrètement, simplement.... Le genre humain se divisa en deux : les païens et les chrétiens, qui se massacraient pendant de nombreux siècles et se massacrent d'ailleurs encore !

C'est l'église de Rome qui, vers le

troisième siècle, se décida de remplacer le culte païen voué par les Romains au culte du Soleil par le culte catholique voué au Christ, Soleil de Justice. Par ce geste, l'Église était plus soucieuse de gagner des âmes que de respecter des faits historiques, car en fait Jésus n'est pas du tout né un 25 décembre !

L'Épiphanie fut baptisée fête des Rois Mages venus d'Orient adorer le Christ. Le gâteau en forme de disque solaire fut baptisé galette des Rois et on y adjoignit une fève.

La période que recouvraient les fêtes du Soleil Invaincu fut baptisée Noël (du Latin natalis dies : jour de naissance. Durant les fêtes de Noël, trois messes étaient célébrées : une première pour marquer la naissance cosmique du Christ, une deuxième pour son incarnation et une troisième pour sa naissance parmi les hommes. De ce rite ne subsiste que la première messe qui se célébrait et se célèbre encore le 24 décembre à minuit.

Les arbres brûlés dans de gigantesques feux allumés par nos ancêtres sont devenus les sapins de Noël dont les bougies rappellent les flammes qui jadis s'élevaient dans le ciel. D'ailleurs, dans les Mystères du Moyen-Âge, le sapin symbolisait l'arbre du Paradis. On brûlait alors dans les cheminées quelques bûches et l'on attribuait aux cendres des pouvoirs miraculeux. De nos jours, on ne brûle plus la Bûche de Noël, mais on la mange !

La coutume de la crèche de Noël remonte au treizième siècle et serait due à Saint-François-d'Assise. Le mot crèche vient du francique krypta qui signifiait mangeoire à bestiaux.

Quant au père Noël, il aurait vu le jour en Angleterre au dix-septième siècle d'après certains, à Strasbourg à la même époque selon d'autres. Quoi qu'il en soit, le père Noël dispensateur de cadeaux symbolise le riche qui donne au pauvre, Saint-Nicolas qui donne aux enfants.

Joyeux solstice, joyeux Noël !

*J.J. Lavigne*

## Brèves

La commune de Fargues a reçu les félicitations des services du Trésor Public pour la bonne tenue de ses comptes et sa gestion financière. La note obtenue est de 20/20. On ne peut pas faire mieux et c'est tout à l'honneur de nos services.

Bravo donc à notre secrétaire et à l'ensemble du conseil municipal.



La nature fait bien les choses ...



### Le Petit Farguais

Décembre 2020 N° 60

Directeur publication : Michel Ponthoreau  
Comité de rédaction : Valérie Cardouat,  
Dominique Mulot, Martial Deschamps,  
Composition et mise en page par nos soins  
Tirage : 230 exemplaires  
Edité par la municipalité : Logiciel Scribus  
Impression : 3CLG

## COVID quand tu nous tiens...



Depuis mars nous vivons une année très difficile pour l'ensemble des populations et particulièrement en zone urbaine..

Ce COVID-19, qui frappe le monde entier, fait peser une grande inquiétude parmi les

populations et principalement les personnes âgées.

Face à cette pandémie, chacun y va de son analyse, de ses recommandations, de ses solutions. Dans ce brouhaha télévisuel, radiophonique, journalistique, les citoyens sont perdus.

Au niveau de nos collectivités, dès le départ ce fut le flou complet. Masques ou pas masques, où s'en procurer, quel modèle, qui les fournis... Du gel, oui, mais où l'acheter, combien de litres, pour combien de temps.

Sans des réponses claires, nous nous sommes « débrouillés » pour résoudre ces problèmes. Il nous a fallu innover, trouver des solutions avec nos commerces de proximité...

Eux-mêmes ont déployé toute leur énergie pour que ces contraintes soient les plus acceptables pour leurs clients. Commandes à distance, livraison des marchandises, un véritable service à domicile.

Le conseil municipal a pris toute sa place depuis le début de l'épidémie. Nous avons maintenu les horaires d'ouverture de la mairie, assuré les services au public pour la Poste, continué nos travaux d'entretien... Tout cela grâce à un personnel qui a fait preuve de solidarité, de professionnalisme dans un souci de service à la population.

Je tiens à remercier tous ces acteurs qui ont permis à la population Farguaise de ne pas trop souffrir durant ces longs mois.

Cela prouve une nouvelle fois que dans notre monde rural, l'esprit de solidarité, de proximité, de connaissance de l'autre fait que cette épidémie est mieux vécue que dans le monde urbain.

Cependant il ne faut pas se relâcher, car tout n'est pas terminé.

Pour ce faire, je vous rappelle qu'il est important de respecter les mesures sanitaires quand vous venez à l'épicerie, à la mairie, à la garderie ou à la Poste.

Je regrette par contre que les restaurants soient toujours dans l'impasse et ne puissent accueillir aucun client. Souhaitons que cette situation ne se prolonge pas.

Vivre à la campagne et tout particulièrement à Fargues a quand même du bon, preuve en est, nos deux centenaires (Adèle Couerbes - 101 ans et André Bouchon - 100 ans). Nous leur souhaitons d'être parmi nous le plus longtemps possible.

Nous pensons également à celles et ceux qui sont hospitalisés.

Nous ne les oublions pas et leurs souhaitons un prompt rétablissement. Qu'ils reviennent rapidement parmi nous.

**Bonnes fêtes de Noël à tous.**

*Michel Ponthoreau*

## Le conseil municipal



De gauche à droite : Dominique Mulot, Eric Bidan, Jacques Laporte, Valérie Cardouat, Michel Ponthoreau, Jean-Yves Baty, Yannick Dubern, Martial Deschamps, Françoise Laporte, Jean-Marc Botella, Bernard Tavernier

**Le maire :** Agent de l'Etat dans sa commune, le maire est chargé de missions d'intérêt général. Ses obligations en ce domaine engagent dans certains cas sa responsabilité, celle de l'Etat ou celle de la commune et l'investissent à la fois de pouvoirs d'administration générale, exercés sous le contrôle du préfet, et d'administrations judiciaires, sous le contrôle du procureur de la République. Le maire et les adjoints sont, dès leur élection, sans procédure de délégation, officiers de police judiciaire et officiers d'état civil.



**Maire : Michel Ponthoreau**

- Vice-président à Coteaux et Landes de Gascogne (EPCI)
- Vice président du Territoire d'Energie de Lot-et-Garonne (T.E. 47)
- Délégué au SIVU chenil fourrière de Lot-et-Garonne
- Correspondant système d'alerte préfecture
- Président des diverses commissions municipales

**Les adjoints :** *Le maire leur confie des délégations librement et sans avoir à consulter le conseil municipal.*



**1er adjoint : Bernard Tavernier**

**Délégations du Maire :** *Urbanisme, affaires budgétaires, patrimoine, signature pièces état civil*

- Délégué Coteaux et Landes de Gascogne
- Délégué au SIVU chenil fourrière de Lot-et-Garonne
- Correspondant système d'alerte préfecture
- Délégué suppléant T.E.47
- Vice-président commission voiries
- Membre commissions : patrimoine et budget
- Membre suppléant commission appel d'offres



**2è adjointe : Valérie Cardouat**

**Délégations du Maire :** *Gestion des affaires sociales et personnes âgées, signature pièces état civil*

- Déléguée au CNAS
- Correspondante système d'alerte préfecture
- Vice-présidente commission information - communication
- Membre commission budget
- Membre commission jeunesse - culture
- Membre titulaire commission appel d'offres

## Les conseillers municipaux



### Françoise LAPORTE

Déléguée à l'U.N.A.  
Membre commission budget  
Membre commission patrimoine  
Membre du CCAS  
Membre suppléante commission d'appel d'offres



### Dominique MULOT

Vice présidente commission jeunesse, culture  
Membre commission budget  
Membre du CCAS  
Membre commission information - communication



### Jean-Yves BATY

Délégué suppléant à EAU 47  
Délégué suppléant à T.E. 47  
Vice président commission patrimoine environnement  
Membre commission budget  
Membre commission voiries  
Membre commission jeunesse, culture  
Membre titulaire commission d'appel d'offres  
Membre du CCAS



### Eric BIDAN

Membre commission patrimoine - environnement  
Membre commission budget  
Membre commission voiries  
Membre commission jeunesse, culture  
Membre commission information - communication



### Jean-Marc BOTTELA

Membre commission budget  
Correspondant sécurité routière  
Correspondant défense



### Martial DESCHAMPS

Délégué titulaire à EAU 47  
Membre commission budget  
Membre commission patrimoine - environnement  
Membre commission information - communication



### Yannick DUBERN

Membre commission budget  
Membre commission patrimoine - environnement  
Membre commission jeunesse - culture



### Jacques LAPORTE

Délégué titulaire à T.E. 47  
Membre commission budget  
Membre titulaire commission appel d'offres  
Membre commission voiries  
Correspondant ENEDIS

## Les syndicats intercommunaux

Un syndicat de communes (ou syndicat intercommunal) est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) associant des communes en vue d'œuvres ou de services d'intérêt intercommunal. Il peut être à vocation multiple (SIVOM) ou à vocation unique (SIVU).

### Nos syndicats :

- **T.E 47** (Territoire d'Energies de Lot-et-Garonne) : C'est l'unique autorité organisatrice du service public de distribution d'électricité en Lot-et-Garonne. acteur majeur de l'aménagement énergétique du territoire compétences en matière d'électrification, de gaz, d'éclairage public, de réseaux de chaleur ou encore de mobilité durable,
- **EAU 47** : Syndicat Départemental doté des trois compétences, Eau Potable, Assainissement Collectif et Non Collectif.
- **SIVU chenil, fourrière** : Gestion des animaux errants sous le contrôle du pouvoir de police du maire..

## Les commissions communales

Les commissions sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal et c'est au sein de ces commissions que le travail d'élaboration des délibérations est effectué. Elles sont composées exclusivement des membres du conseil municipal.

Présidées de droit par le maire, elles sont chargées d'instruire les dossiers soumis au conseil municipal et élaborent un rapport communiqué à l'ensemble du conseil municipal, ce dernier étant seul habilité à prendre les décisions finales.

Le conseil municipal peut également créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal.

Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas être des élus, notamment des représentants des associations locales.

## Une après-midi pour les jeunes Farguais

La municipalité de Fargues organisait le samedi 5 septembre une après-midi sportive et récréative sur le terrain municipal du lotissement le Peyroulé .

Au programme, un tournoi de football mixte ainsi que des jeux libres pour petits et grands. Les jeunes de la commune entre 7 et 17 ans ont reçu une invitation, leurs parents étaient également conviés. Une dizaine de jeunes ont participé au tournoi et les adultes ont pu à l'occasion « rechausser les crampons »...

6 mini-matches de 10 minutes, dans une ambiance conviviale. Ceux



qui n'avaient pas

l'âme footeuse pouvaient se divertir avec des jeux traditionnels en bois. L'après-midi s'est terminée autour d'un petit goûter.

Cette rencontre, était une première, et nous espérons que la situation sanitaire s'arrangera très vite pour nous permettre de continuer dans cette dynamique. Des rencontres ping-pong, pétanque, randonnée pédestres, VTT sont prévues.

Prochaine rencontre : ping-pong dans la salle des fêtes, la date reste à définir.



## RAPPEL : Lutte contre les bruits de voisinage (Arrêté N°13/2008 du 04/06/2008)

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivant :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

## Tri sélectif et cartons

**Nous vous rappelons que les colonnes de tri sélectif ne sont pas des containers pour ordures ménagères** et que les containers d'ordures ménagères ne doivent en aucun cas recevoir des déchets destinés au tri sélectif. Nous observons encore beaucoup d'indiscipline à ce sujet. Nous vous demandons, une nouvelle fois de respecter les consignes de tri. Il en va du coût répercuté sur vos impôts. De plus, nous vous avons mis à disposition un **container pour cartons** (à côté des colonnes de tri, rue du Foirail). Nous vous demandons également de respecter les règles (déplier les cartons, et surtout ne pas déposer d'autres matières (polystyrène, masques protection COVID, etc...)) **Sachez que c'est notre employé communal qui gère ce container et qui transporte ces cartons à la déchetterie.**

## Centenaire de René Bouchon

C'est avec un grand plaisir et beaucoup d'admiration que nous



Photo Rose Pons

avons honoré notre centenaire, René Bouchon, le jeudi 2 décembre. Toute une existence, pleine d'anédoctes, de souvenirs et toujours la même humeur joyeuse. Un exemple de vie, simple, saine, qui nous fait espérer encore de nombreuses années. Félicitations à notre cher René. Nous lui souhaitons un joyeux Noël ainsi qu'à toute sa famille.

## Assemblée générale Club Bruyères et Genêts

Le club Bruyères et Genêts de Fargues sur Ourbise rappelle le départ brutal de Jacqueline DUBRUNET sa présidente depuis plus de 10 ans. Sa disparition inattendue a laissé le club dans le désarroi et la peine.

Mais l'attente est là, pour les adhérents qui ont participé à tout ce qu'elle avait initié au cours de ces dernières années. Il faut donc faire en sorte que la vie de Bruyères et Genêts continue.

A cette fin une assemblée générale a été organisée le 14 octobre 2020 (avec le respect des gestes barrières !). Au cours de cette assemblée des membres du conseil d'administration existant ont été confirmés et soutenus par de nouveaux venus : le scrutin a donc permis d'élire 15 membres qui ont élu un bureau composé de 6 membres.

Présidente : Monique GODART  
 Vice-présidente : Annette PÉRÈS  
 Secrétaire : Nadine LEFÈVRE  
 Secrétaire-adjointe : Annie ORIA  
 Trésorier : Maurice FAUCOMPRÉ  
 Trésorier-adjoint : François PÉRÈS  
 Bienvenue à cette nouvelle équipe qui s'engage, avec



l'accord du CA, à reprendre les activités passées et à innover si possible en en créant de nouvelles. (dés que les restrictions liés au Covid 19 le permettront).

Le conseil provoquera vraisemblablement une réunion d'information de tous les adhérents actuels et de toutes les personnes qui souhaitent rejoindre le Club. Plus nous serons nombreux plus les activités pourront être diversifiées !



### Les Imprévisibles

Les Imprévisibles, covid oblige, n'ont pas repris l'activité théâtrale, mais ne désespèrent pas !

Un petit groupe de 6 personnes dépendant de l'atelier théâtre de l'Amicale Laïque de Casteljaloux nous a rejoint en octobre 2019. Ensemble, nous avons commencé à travailler sur la mise en scène de nouveaux sketches.

Malheureusement, ce partenariat a été arrêté par les conditions sanitaires que vous connaissez tous !

Très difficile de répéter avec les masques et surtout de respecter la distanciation, alors patience !

Nous espérons sortir au plus vite de cette vague virale pour remonter sur scène. Portez-vous bien, en espérant se revoir prochainement !

**Les Imprévisibles**

*Nous avons bien une idée de soirée...*



**« Si le savon tue le virus, pourquoi ne pas faire une soirée mousse! »**



## Rando rose à Fargues

**Octobre est le mois international pour le dépistage du cancer du sein.**

Cette année la commune de Fargues-sur-Ourbise organisait une randonnée pédestre le 17 octobre afin de récolter des fonds pour Action Cancer 47.

La mobilisation pour cette cause est importante, de nombreux défis restent à relever pour vaincre la maladie.

Une quarantaine de personnes, Farguaises, Farguais mais aussi venues des villages voisins, ont participé à la manifestation.

Café, ravitaillement et soupe chaude ont été appréciés, et nombreux sont ceux qui ont promis de revenir.

Rendez-vous est pris pour octobre 2021.



En cette année particulière et afin de participer une fois de plus au TÉLÉTHON, Fargues-sur-Ourbise innove et a mis en place une tombola. La manifestation s'est tenue au point névralgique de la commune « l'épicerie du village ».

Cette action aura permis de récolter plus de 600 euros entre la loterie et les dons.

Le tirage au sort aura attribué les 25 lots aux heureux vainqueurs.

C'est une première pour le village qui peut s'enorgueillir d'un tel mouvement de solidarité populaire.

De grands remerciements aux organisateurs, bénévoles, commerçants et bienfaiteurs, qui ont permis la réalisation de cet événement.

